**CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE**

**Entre les soussignés**:

La Société **undefined**, société de undefined sise undefined registre de commerce N°undefined représentée par son gérant undefined undefined.

**D’une part**

undefined undefined, undefined, née en undefined le undefined, titulaire de la carte d’identité nationale n°undefined du undefined et demeurant à undefined.

**D’autre part**

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 : Engagement**

La Société **undefined**, engage aux termes du présent contrat de travail undefined undefined, qui l’accepte, de travailler en undefined .

Le présent contrat sera régi par les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles applicables au secteur d’activité.

**ARTICLE 2 : Horaires de travail**

Le présent contrat est conclu et accepté pour un horaire de travail de 48 heures par semaine.

**ARTICLE 3 : Durée du contrat**

Le présent contrat est conclu et accepté pour une durée d’une année renouvelable commençant le undefined et finissant le undefined.

**ARTICLE 4 : Rémunération**

En contrepartie de l’accomplissement de ses fonctions, undefined undefined percevra un salaire fixe mensuel net de undefined dinars (undefined,000 DT).

**ARTICLE 5 : Obligations professionnelles**

undefined undefined s’engage formellement :

-  A consacrer tout son temps au service où il est affecté, suivant l’horaire établi par la direction de l’établissement.

-  A se conformer aux instructions qui lui seront données par les personnes sous les ordres desquelles il est placé.

-  A observer le secret professionnel et à ne faire, sans l’autorisation écrite de ses chefs, aucune communication écrite ou verbale à des tiers sur les questions se rattachant aux travaux pour lesquels il est engagé.

-  A prendre soin du matériel qui lui sera confié.

-  Et d’une façon générale à respecter les lois et règlements généraux ou particuliers en vigueur.